

Dompierre

infos

MAGAZINE D'INFORMATION
DES DOMPIERROISES ET DES DOMPIERROIS

www.dompierre-sur-yon.fr

#169
octobre
novembre
2026



Conseil de Transition Écologique, Conseil des Sages, Conseil Municipal des Enfants et conseils consultatifs du fleurissement et de l'accessibilité permettent aux Dompierroises et aux Dompierrois de contribuer aux réflexions et aux projets qui concernent la commune. Ces espaces de dialogue favorisent l'écoute, la concertation et l'intelligence collective au service de Dompierre-sur-Yon.



Festival Les Autres Voies

Initialement prévu durant l'été, le Festival Les Autres Voies a été reporté en septembre en raison des conditions météorologiques et de la vigilance canicule rouge. Deux rendez-vous ont ainsi été proposés au Jardin de la Cure.

La soirée RAP du vendredi 4 septembre a rassemblé le public autour du concours Live Battle Rap des Z'Honneurs, suivie d'une programmation d'artistes locaux et émergents. La fin de soirée était consacrée à un DJ set. La restauration était assurée par La Pause Gourmande et le bar par l'association Les Z'Honneurs (jeunes dompierrois).

Le second rendez-vous, organisé le vendredi 18 septembre, a proposé une soirée pour petits et grands avec le spectacle « Tambouille et Bouillon », mêlant clown, musique et magie, suivi du théâtre de rue « Les Bras Casseurs ». Le groupe Blague à Part a ensuite assuré la soirée musicale. La restauration était proposée par Espac'Yon et le bar par l'Association Dompierroise de Pêche. Le report a permis de maintenir les deux rendez-vous du festival dans de bonnes conditions.



Vidéos rétrospectives des événements sur notre chaîne YouTube

@mairiedompierre-sur-yon85

Cérémonie du 30 août : un rendez-vous commémoratif délocalisé

La cérémonie commémorative du 30 août, organisée à l'occasion du 82^e anniversaire des parachutages d'armes et de la création du Maquis R1, s'est tenue exceptionnellement cette année dans le jardin municipal Joséphine BAKER derrière la mairie.

En raison des conditions météorologiques particulièrement sèches de l'été et du risque d'incendie en milieu boisé, la commune, en concertation avec les propriétaires du bois, l'UNC 85, l'UNC de Dompierre-sur-Yon et Dompierre Patrimoine, a fait le choix de ne pas maintenir la cérémonie au Bois des Gâts. Bien que l'arrêté de vigilance ne fût plus en vigueur à la fin du mois d'août, l'état de sécheresse des sols imposait de préserver cet espace naturel et de prévenir tout risque.

M. le préfet Éric FREYSSSELINARD, M. le maire François GILET, Mme Cécile DREURE, 1^{ère} adjointe au maire, et le conseil municipal, les membres des UNC, les représentant.es de Dompierre Patrimoine, les Mouss'A Yon ainsi que les Dompierroises et les Dompierrois se sont rassemblé-es pour rendre hommage aux résistant-es et rappeler l'histoire du Maquis R1 en présence des derniers résistants Léandre et Abel MARTINEAU. Cette cérémonie a une nouvelle fois illustré l'importance de transmettre le devoir de mémoire et de préserver la connaissance de l'histoire locale auprès des jeunes générations.





François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

M. le Maire répond à vos questions

Quel avenir pour l'ancien EHPAD La Bienvenue ?

La commune travaille actuellement avec l'**Établissement public foncier du Département (EPF) de la Vendée** et des **bailleurs sociaux** afin de donner une nouvelle vie à ce bâtiment et de permettre la création de **logements sociaux** en centralité. L'objectif est notamment de proposer une offre accessible et adaptée aux besoins des Dompierroises et Dompierrois, y compris aux seniors. Nous reviendrons vers vous dès que nous disposerons d'éléments suffisamment précis pour vous présenter les prochaines étapes.

Dans le contexte financier national et la situation financière de l'État, les communes, et en particulier Dompierre-sur-Yon, ont-elles encore les moyens d'agir ?

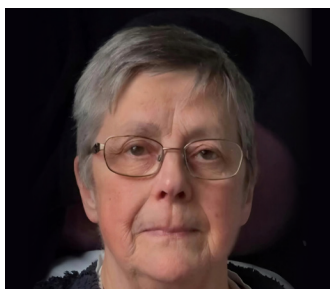
Oui, mais nos marges de manœuvre se réduisent. Les comptes de la commune de Dompierre-sur-Yon sont bien gérés, comme l'a récemment rappelé le rapport de la Chambre régionale des comptes. Le rapport est d'ailleurs consultable sur leur site internet. **Notre commune s'est endettée pour investir pour l'avenir, c'est un fait, comme toutes les communes d'ailleurs et notre ratio de désendettement en 2026 se situe à 7 années quand les recommandations préconisent de ne pas dépasser 12 années.** Un endettement n'est évidemment pas un surendettement. L'un des emprunts le plus ancien a été contracté il y a 22 ans et ne sera soldé qu'en 2029. Notre situation financière reste saine, mais nous devons aujourd'hui faire face à un contexte de plus en plus contraint, comme l'ensemble des collectivités. En 2026, les dotations de l'État consacrées à l'investissement des communes vendéennes ont diminué de 5 millions d'euros. La Région des Pays de la Loire a réduit également son accompagnement à l'investissement des collectivités, le Département de la Vendée revoit actuellement son programme d'aides aux communes et La Roche-sur-Yon Agglomération travaille à nouveau sur son pacte fiscal et financier.

Dans le même temps, **les dépenses des collectivités augmentent.** Le coût de l'énergie progresse, tout comme nos charges obligatoires : à Dompierre-sur-Yon, elles représentent environ **175 000 € supplémentaires**, notamment du fait des cotisations retraite, de la mutuelle des agents et de l'évolution des carrières. Pour autant, nous ne voulons pas subir ces contraintes ni renoncer à agir. Tous les jours, vous me questionnez au sujet de l'avancement de nos programmes de voiries, du fleurissement de nos espaces verts, de l'entretien de notre espace rural, de la construction de logement ou encore de la rénovation de nos équipements publics. Et oui, **nous devons continuer à faire vivre nos services publics** : nos écoles, la restauration scolaire, l'accompagnement de nos aînés, l'entretien de nos bâtiments, de nos espaces publics, de notre voirie..

Nous devons aussi préparer l'avenir. C'est le sens des projets que nous portons : transformer l'ancien EHPAD en logements, réaménager le complexe sportif de la Braconnière, développer les liaisons douces, adapter nos bâtiments publics aux évolutions climatiques... Ces services et ces projets ont un coût. Or les communes disposent de peu de leviers pour augmenter leurs recettes. Le principal reste la taxe foncière. Dans ce contexte, nous avons fait le choix de revaloriser les taux de fiscalité pour préserver notre capacité à agir et répondre aux besoins des Dompierroises et des Dompierrois. Elle doit nous permettre de continuer à investir, à maintenir nos services publics et à préparer notre commune pour les années à venir. En parallèle, **nous poursuivons notre contrôle de gestion pour rechercher toutes les économies possibles**, pour continuer de veiller à ce que chaque euro dépensé soit utile aux Dompierroises et aux Dompierrois.

Sommaire

Vie locale	4
Suivi de projet d'aménagement	5
Dynamique Dompierroise	6 - 7
Dossier à la Une	8 - 9
Agenda	10
Éducation, enfance, jeunesse	11
Services	12
Rétrospective	13 - 15



Francine VISEUR



Manuel SANAGUSTIN

Dompierre-sur-Yon rend hommage à deux ancien.nes membres du Conseil des Sages

La commune de Dompierre-sur-Yon a appris avec émotion les décès de Francine VISEUR, survenu le 2 juillet 2026 à l'âge de 75 ans, et de Manuel SANAGUSTIN, décédé le 8 juillet 2026 à l'âge de 82 ans.

Tous deux avaient participé aux travaux du Conseil des Sages, apportant leur expérience, leur disponibilité et leur connaissance de la commune aux réflexions menées au sein de cette instance citoyenne.

Par leur engagement, Francine VISEUR et Manuel SANAGUSTIN ont contribué à la vie collective de Dompierre-sur-Yon et aux échanges entre Dompierroises et Dompierrois. La commune tient à saluer leur implication et le temps consacré au service de l'intérêt collectif.

Le Maire, les élu-es et les membres du Conseil municipal adressent leurs pensées les plus sincères à leurs familles, à leurs proches ainsi qu'à toutes celles et ceux qui les ont connus et appréciés.

Cet automne à la Médiathèque Simone de Beauvoir

La Médiathèque vous propose plusieurs rendez-vous autour du livre, de la lecture et du spectacle, pour petits et grands.

• Vendredi 16 octobre à 10h

Atelier Premières Pages avec Corinne DREYFUSS, autour de son album « *Mais où sont les trois petits poissons ?* ». Sur inscription.

• Mardi 20 octobre à 10h

Livres et doudous, temps de lecture pour les 0-3 ans accompagnés. Sur inscription

• Vendredi 20 novembre à 19h au restaurant Le Commerce

Apéro littéraire en partenariat avec Espac'Yon.

• Samedi 21 novembre à 14h

Prix des lecteurs, sur le thème de l'Asie, suivi à 15h30 du spectacle « *Issun Bôshi* »



Ouvert à toutes et tous. Gratuit. Informations et inscription au 02 51 07 56 79 ou à mediatheque@dompierre-sur-yn.fr

Naissances :

- Grace MÉTAYER-SOUCI – La Garlière
- Vanya JOURDAIN – Grand Pré
- Edmée NAULEAU – La Berthelière
- Dario DOS REIS – Centre
- Margaux LEBASTARD – Grand Pré
- Victoire RICHARD – Grand Pré
- Gaspard SORIN – La Motte
- Judith HERMOUET – Les Etangs
- Luna BOURSIER – La Berthelière
- Malohé VRILLONNEAU – La Garlière
- Marceau VOSSART – Les Rochettes

• Cléa RABAUD – La Garlière

- Eléonore L'HERMITE – La Raffinière

Décès :

- André ROY
- Francine VISEUR
- Manuel SANAGUSTIN GIRON
- Jean-Luc FAIVRE
- Christian NOËL
- Gérard ARRIVÉ

Mariages :

- Zakariae MOQADDEM et Ambre MARCOTTE – Centre
- Sandy BERANGER et Nino MENDES – Grand Pré
- Wilfried MORAND et Christine GUILLE – Grand Pré
- Anne VERDEAU et Cédric DOUILLARD – La Berthelière
- Pierre GUIBERT et Karine MOREAU – La Frelandière
- Marjolaine ROBREAU et Chloé SUSSET – La Berthelière
- Charly RAGER et Elisa MACÉ – Grand Pré
- Marie GODIN et Romain BOYER – Les Etangs
- Nicolas COUVELARD Nicolas et Julie CAZÉ Julie – Grand Pré



Cécile DREURE, 1^{ère} Adjointe au maire en charge de l'environnement, de la transition écologique, de l'urbanisme et de la résilience du territoire

Liaison douce de la Garlière : un itinéraire sécurisé

Après la phase de concertation menée avec les riverain·es, la commune poursuit son engagement en faveur des mobilités douces avec l'aménagement de la liaison douce de la Garlière. Cet itinéraire sécurisé permet de relier le village de la Garlière et le quartier des Acacias au centre-bourg, aux écoles, aux arrêts de bus, ainsi qu'à la liaison douce existante le long de la RD 100 (facilitant l'accès à la ZA du Jardin d'Affaires et à l'Éraudière). Dans le même temps, deux chicanes sont créées afin de réduire la vitesse des véhicules et d'apaiser la circulation dans le quartier.

La première phase, réalisée entre le rond-point (desservant les rues de la Motte, de la Chapelle et Justinien Gillaizeau) et la dernière habitation située après le quartier des Acacias, est désormais achevée. La seconde phase, engagée en septembre, permet de prolonger ce cheminement et de rejoindre le village du Luneau par le chemin de remembrement.



À son terme, cette infrastructure offrira un itinéraire continu et sécurisé d'une largeur moyenne d'1 m 80, parfaitement adaptée aux mobilités actives. Elle permettra notamment de relier plusieurs zones d'habitation tout en facilitant les déplacements du quotidien sans recours systématique à la voiture. Un dispositif d'éclairage sera également déployé prochainement pour garantir un usage confortable et sécurisé en toute saison, y compris aux heures de pénombre.

Le projet représente un investissement total de 362 549 € HT (comprenant le marché de travaux initial et les ajustements techniques de chantier). Il bénéficie des soutiens financiers suivants :

- **L'État et fond vert :** 191 667,34 €
- **La Roche-sur-Yon Agglomération (fonds de concours) :** 20 482 €
- **La commune :** 150 399,66 €

Place des Baradelles : les derniers aménagements réalisés

Dans le prolongement de la désimperméabilisation de la place des Baradelles et de la plantation d'une micro-forêt urbaine dite Miyawaki en décembre dernier, les travaux d'aménagement du secteur se sont poursuivis cet été.

L'entreprise Eiffage est intervenue pour :

- Remettre en état la voirie,
- Finaliser les places de stationnement en pavés enherbés devant la micro-forêt,
- Reprendre le cheminement piéton jusqu'à la rue de la Chapelle.

L'accès routier de la rue des Baradelles a également été réorganisé afin de clarifier les circulations et d'aménager un axe de conduite principal. Les plantations ont eu lieu fin septembre. Les aménagements paysagers viennent finaliser l'opération et ciblent les abords de la route départementale (entre la place et la rue de la Chapelle) ainsi que le cheminement piéton menant à la rue des Cormiers. Ces interventions répondent à plusieurs objectifs : améliorer le cadre de vie, renforcer la présence du végétal, favoriser les mobilités piétonnes et poursuivre la désimperméabilisation des sols.



Les travaux réalisés cet été s'élèvent à 44 541 € TTC (hors aménagements paysagers). L'investissement total, en incluant la première phase de 2025, s'élève ainsi à 64 147,24 € TTC.



Virginie HERSANT Adjointe au Maire en charge de la santé

Cindy HUPEL : l'art-thérapie et la transmission au cœur de ses activités

Installée à Dompierre-sur-Yon depuis 2022, Cindy HUPEL, art-thérapeute certifiée, développe son activité autour de l'accompagnement par la création artistique et de la transmission de l'histoire familiale.

Formée à l'Institut Cassiopée de Chatou, elle propose des séances individuelles et des ateliers d'art-thérapie, utilisant notamment le dessin, l'écriture, le collage ou encore le modelage. Cette approche s'adresse à différents publics et permet d'explorer ses émotions et son vécu autrement que par les mots, sans nécessiter de compétence artistique particulière.

En parallèle, Cindy HUPEL a créé Mon Héritage en Cadeau®, une démarche consacrée à la transmission de l'héritage émotionnel. Elle accompagne les personnes qui souhaitent transmettre à leurs proches leurs souvenirs, valeurs, messages ou moments importants, sous différentes formes : lettres, photographies, objets, créations, enregistrements ou encore coffrets personnalisés.



L'idée est née d'une expérience personnelle, après avoir reçu le livre autobiographique de son grand-père. Un cadeau devenu précieux et qui l'a amenée à réfléchir à la manière dont chacun-e peut laisser une trace de son histoire, même lorsque les mots sont difficiles à trouver.

À travers ses activités, Cindy HUPEL souhaite offrir aux Dompierroises et aux Dompierrois un espace d'écoute, de création et de réflexion autour de soi, de son parcours et de ce que l'on souhaite transmettre. Elle propose également des ateliers et conférences autour de la transmission de l'héritage émotionnel.

**Contact : 06 11 40 78 42 – atelier.evydense@gmail.com / Site : www.atelier-evydense.fr
Instagram : @mon_heritage_en_cadeau / Facebook : Mon Héritage en Cadeau**



Annick CONSTANT, Conseillère municipale en charge du commerce et de l'artisanat de proximité

Floraphile : une page se tourne au centre-bourg

Depuis le 4 septembre, la boutique de fleurs Floraphile, située au pied de la mairie, a fermé ses portes. Après près de deux années de présence à Dompierre-sur-Yon, Johann TAABANI a fait le choix de céder l'ensemble de ses activités, qui comprenaient également les boutiques À fleurs de pot à La Chaize-le-Vicomte et Cocotalys à Beaulieu-sous-la-Roche, afin de se consacrer à de nouveaux projets professionnels malgré le fait que son activité était viable.

Installée au cœur du centre-bourg, Floraphile avait trouvé sa place dans la vie locale. Johann TAABANI souligne le bilan positif de cette expérience dompieroise, porté notamment par l'emplacement du commerce et la fidélité des client.e.s. Il remercie les Dompierroises et les Dompierrois pour leur confiance ainsi que la commune pour son accompagnement tout au long de cette aventure.

La commune remercie à son tour Johann TAABANI et son équipe pour leur présence, leur engagement et leur participation à la dynamique commerciale du centre-bourg. Le local commercial est désormais proposé à la location par la commune. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie.





Cécile DREURE 1^{re} Adjointe au Maire en charge de l'économie

MR Events : créer des moments sur mesure à Dompierre-sur-Yon

Installé à Dompierre-sur-Yon depuis peu, Marc MASSÉ-RAMIREZ a choisi de mettre son expérience et sa passion pour l'événementiel au service de son propre projet. Après une formation en hôtellerie-restauration, spécialisée en gestion, marketing et comptabilité, il a développé son savoir-faire pour créer aujourd'hui MR Events, dédiée à la conception et à l'organisation d'événements sur mesure.

Mariages, anniversaires, fêtes familiales, soirées d'entreprise, séminaires, concerts, événements associatifs, karaokés ou encore blind tests : MR Events accompagne les particuliers, entreprises, associations et collectivités de la conception au jour J. Coordination des prestataires, logistique, décoration et organisation font partie des services proposés.

Attaché à une approche de proximité, Marc MASSÉ-RAMIREZ souhaite créer des événements qui ressemblent à ses client·es et leur permettre de profiter pleinement de ces moments sans avoir à en gérer les contraintes.

Intervenant principalement en Vendée et dans les départements voisins, il souhaite également contribuer à la dynamique locale en travaillant avec les acteurs et talents du territoire en développant des événements ouverts au public à Dompierre-sur-Yon.

Contact : 07 71 83 50 75 – mr.events.85@gmail.com / Site internet : en cours de création – Réseaux sociaux : MR Events



FGSERVICES : une activité polyvalente au service des Dompierroises et des Dompierrois

Installé à Dompierre-sur-Yon depuis 2008, François GIRARD, a choisi de franchir le pas de l'entrepreneuriat en créant FGSERVICES, lancée en février 2026. Avec cette nouvelle activité, il propose un large éventail de prestations pour répondre aux besoins du quotidien, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des habitations.

FGSERVICES intervient notamment pour des travaux de peinture intérieure et extérieure, le relooking de meubles, la pose ou l'entretien de vitrages, ainsi que différents petits travaux d'aménagement. À l'extérieur, François GIRARD propose également l'entretien des haies et des pelouses, la réalisation de bordures, le nettoyage haute pression ou encore l'enlèvement de déchets.

Cette polyvalence permet de proposer une solution adaptée à différents projets, avec une attention portée à la qualité du travail, au professionnalisme et à la relation avec les client·es. Les prestations s'adressent aux particuliers comme aux professionnel·les.

Basée à Dompierre-sur-Yon, l'entreprise intervient principalement dans un rayon d'environ 30 km, avec la possibilité de se déplacer au-delà selon la nature des chantiers. À travers FGSERVICES, François GIRARD souhaite ainsi développer une activité locale et de proximité, capable de répondre à des besoins variés.

Contact : 07 46 23 03 76 – fgservices85000@gmail.com

Dossier



François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon



Benoît VAN DER ELST, Adjoint au Maire en charge du dialogue citoyen

Les instances consultatives : participer à la vie de la commune, un dialogue citoyen permanent

À Dompierre-sur-Yon, plusieurs instances permettent aux Dompierroises et aux Dompierrois, de contribuer directement à la réflexion sur la vie communale. Installées ou renouvelées au cours de cet automne, ces instances constituent des espaces d'échange, de proposition et de suivi des projets du quotidien. Chaque structure s'appuie sur des groupes de travail thématiques, en lien étroit avec les élu·es et les services municipaux.

Conseil de Transition Écologique (CTE)

Le Conseil de Transition Écologique installera sa nouvelle équipe au mois de novembre. Cette réunion de début de mandat permettra de définir le fonctionnement de l'instance, de constituer les groupes de travail et de fixer la feuille de route.

Trois sujets majeurs déjà ciblés :



• **Éclairage public** : réflexion sur les usages et attentes. Un questionnaire est d'ores et déjà accessible aux Dompierrois·es pour recueillir leurs avis (en ligne via le QR code, sur notre site internet www.dompierre-sur-yon.fr, en papier disponible à la mairie).



• **Bâtiments communaux** : suivi des consommations énergétiques et de l'optimisation des usages.



• **Mobilités** : études des déplacements au sein de la commune.

Parmi les autres dossiers prioritaires figureront l'accompagnement du programme municipal en matière d'environnement, la candidature au label Villes et Villages Étoilés, la restauration écologique des étangs de la vallée de la Margerie, ainsi que le suivi des évolutions réglementaires.

Le CTE sera également associé aux projets d'aménagement : deux de ses membres siégeront notamment au comité de pilotage pour la construction des vestiaires et du club-house au complexe sportif de la Braconnière.



Conseil des Sages

Installé le 22 septembre, le Conseil des Sages a désigné ses représentant·es au sein des différentes commissions et engagé la révision de son règlement intérieur.

DES ACTIONS CONCRÈTES AU PLUS PRÈS DU QUOTIDIEN :

- **Cheminements et déplacements** : plans de circulation et aménagements urbains.
- **Cadre de vie** : signalétique, identification des bâtiments, dénomination des rues et numérotation des villages.
- **Propreté et incivilités** : sensibilisation à la gestion des déchets et lutte contre les incivilités.
- **Patrimoine local** : inventaire et suivi des éléments remarquables du territoire.
- **Intergénérationnel et solidarités** : accompagnement des dispositifs « Argent de Poche », aide au permis de conduire et Octobre Rose.
- **Participation citoyenne** : suivi des travaux du Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil des Sages participe également à plusieurs instances stratégiques, notamment le comité de pilotage du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).



Conseil Municipal des Enfants (CME)

Les élections du Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées le 25 septembre 2026. L'installation officielle des jeunes élu·es a eu lieu début le 1er octobre : c'est lors de cette séance inaugurale que leurs projets et idées pour le mandat seront dévoilés.

- 9 élèves de l'école Pierre Menanteau
- 6 élèves de l'école du Sacré Cœur

Le CME offre aux élèves une première immersion dans la vie démocratique locale. Ils et elles y apprennent le fonctionnement d'une collectivité tout en proposant des actions concrètes pour améliorer leur quotidien.

Deux nouvelles instances consultatives



Conseil consultatif d'accessibilité : à la suite de l'appel à candidatures, cette nouvelle instance sera installée prochainement. Elle aura pour mission de recenser les besoins, d'analyser les difficultés du terrain et d'émettre des préconisations pour améliorer l'accessibilité dans toute la commune.



Conseil consultatif du fleurissement : les candidatures ont été enregistrées et les premiers échanges avec les référent·es vont débuter. L'objectif est de coconstruire une stratégie globale de végétalisation et de fleurissement, conciliant cadre de vie, préservation de la biodiversité et économie de la ressource.

Des espaces d'échanges au cœur de la vie locale

Que ce soit au travers du CTE, du Conseil des Sages, du CME ou des nouveaux conseils consultatifs, ces instances offrent à chacun·e la possibilité de s'impliquer concrètement pour Dompierre-sur-Yon.

En favorisant l'expression des Dompierroises et des Dompierrois sur des sujets essentiels, environnement, mobilités, cadre de vie, accessibilité, jeunesse ou patrimoine, la municipalité souhaite enrichir le travail mené par les élu·es, les associations et les services municipaux. Chacune et chacun, à son échelle et selon sa sensibilité, peut ainsi faire entendre sa voix et contribuer activement à façonner le cadre de vie de notre commune.

Commémoration

Les communes de Dompierre-sur-Yon et de La Ferrière, ainsi que les deux associations de l'Union Nationale des Combattants, vous invitent à participer à la cérémonie commémorative du 107^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le mardi 11 novembre. Cette année, la cérémonie officielle se tiendra à La Ferrière.

Un dépôt de gerbe aura lieu à 9h au monument aux morts de Dompierre-sur-Yon, avant le départ pour La Ferrière.



(RE)mise en mouvement.

(Re)découvrez le plaisir de bouger avec le programme Sport Santé de l'UFOLEP. Des séances adaptées à toutes et tous pour améliorer mémoire, préhension fine, souplesse, coordination, équilibre, respiration ou encore renforcement musculaire le tout dans une ambiance conviviale. Tous les vendredis matin à la salle des

Hirondelles. 50 € pour le 1^{er} trimestre, 40 € pour les suivants, 120 € pour le programme annuel.

Renseignements et fiche d'inscription : En mairie, auprès du cabinet médical, l'infirmière Asalée ou au 07 71 06 57 24

Ateliers numériques.

Participez aux ateliers numériques organisés à l'Espace Jeunes Rosa Parks de 10h à 12h, pour améliorer vos compétences digitales !

Voici les dates et thèmes des prochaines sessions :

- **Judi 22/10** Les navigateurs et moteurs de recherche — Niveau débutant
- **Vendredi 06/11** | 10h–11h30 Les Blablas du numérique — Tous publics
- **Vendredi 13/11** Les arnaques en ligne (1^{ère} partie) — Tous publics
- **Vendredi 20/11** Les arnaques en ligne (2^{ème} partie) — Tous

publics

• **Vendredi 27/11** Atelier spécial Noël : calendrier photo personnalisé sur Internet — Niveau intermédiaire

Renseignements et inscription : vrondeau@conseillernumerique-entente.fr - 06.28.49.47.68



Exposition

À travers l'exposition « Mémoire de Pierres – Si les murs pouvaient parler », le photographe vendéen Michel LOUVEL nous invite à porter un nouveau regard sur le patrimoine qui nous entoure. L'exposition est visible en mairie jusqu'au 29 novembre.

Le Marché de Noël des Autres Voies



Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 décembre — Place de la Résistance et du Maquis R1.

La magie des fêtes revient à Dompierre-sur-Yon avec le Marché de Noël des

Autres Voies !

Au programme :

- Des stands de créateurs et d'artisans locaux
- Des boissons et des gourmandises à savourer
- Des animations gratuites
- Et bien sûr l'incontournable Père Noël !

Programme complet et horaires sur www.dompierre-sur-yon.fr

Tribune

L'été 2026 restera marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs et de canicule, qui se sont succédé de mai à août. Ces épisodes nous rappellent une réalité désormais bien installée : le changement climatique nous oblige à adapter nos modes de vie, mais aussi nos équipements et notre manière de penser l'aménagement de nos communes. À Dompierre-sur-Yon, cette adaptation doit être collective. Elle concerne la préservation de notre environnement, la gestion de l'eau, la végétalisation de nos espaces publics, mais également la capacité de notre commune à protéger les plus fragiles lorsque surviennent des épisodes de chaleur intense. La situation de la ressource en eau nous rappelle l'importance de ces enjeux. Au 16 août 2026, le taux de remplissage des retenues de Vendée Eau était de 48,1 %. Au cours de la semaine du 15 août, la consommation d'eau potable a atteint un deuxième record, avec plus de 214 000 m³ consommés en moyenne chaque jour, soit 3 % de plus qu'à la même période en 2025 et 7 % de plus qu'en 2022. Ces chiffres doivent nous inviter à poursuivre nos efforts collectifs pour préserver cette ressource essentielle. La transition écologique ne se résume toutefois pas à des chiffres ou à de grands principes. Elle doit se traduire dans les choix du quotidien : préserver les arbres et les espaces naturels, favoriser les îlots de fraîcheur, adapter nos bâtiments et nos équipements, économiser l'eau et accompagner les changements de pratiques. Elle doit également être une transition solidaire. Lors des épisodes de canicule, la commune a renforcé sa vigilance auprès des personnes les plus vulnérables, notamment grâce aux appels et au suivi des personnes inscrites sur le registre communal, à la mise à disposition de lieux de fraîcheur et à la distribution de bombes rafraîchissantes lorsque cela était nécessaire. Le déclenchement du plan ORSEC (Chalex) a également renforcé cette mobilisation. Ces épisodes nous confortent dans une conviction : préparer Dompierre-sur-Yon aux changements climatiques, c'est agir dès aujourd'hui. C'est protéger notre cadre de vie, nos ressources et notre santé, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. La transition écologique est un défi collectif. Elle nécessite des décisions responsables, mais aussi l'implication de chacune et chacun. C'est ensemble que nous rendrons notre commune plus résiliente, plus écologique et plus solidaire.

Groupe – Dompierre Avance !



Benoît VAN DER ELST Adjoint au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse, de la réussite éducative et du temps périscolaire

VRAI / FAUX – Le financement des écoles

« La commune finance uniquement l'école publique. »

FAUX : La commune prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école publique, mais elle participe également, pour un montant équivalent, au financement de la scolarité des enfants dompieroises inscrites dans l'école privée sous contrat.



« Le financement de l'école privée par la commune est imposé par l'État. »

VRAI : C'est le code de l'éducation qui encadre ce financement et notamment son article L442-5 qui précise que « les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public »



« Un.e élève dompieroise scolarisé.e dans le privé bénéficie d'un forfait versé par la commune. »

VRAI : Pour l'année scolaire concernée, le forfait s'élève à 867 € par élève dompieroise scolarisé.e dans l'école privée sous contrat. Cette participation correspond notamment aux dépenses de fonctionnement prises en charge par la commune pour les élèves de l'école publique : eau, électricité, entretien des bâtiments, fournitures et charges de personnel hors enseignant.es, ainsi que les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de l'établissement.



« La commune finance l'intégralité du fonctionnement de l'école privée. »

FAUX : La participation communale concerne les dépenses de fonctionnement prévues par la réglementation. L'école privée dispose également d'autres sources de financement, notamment de la part de l'État pour la rémunération des enseignant.es, ainsi que la participation des familles.



Restaurant scolaire : Deux épis pour valoriser une alimentation de qualité

Une reconnaissance concrète de la qualité de la restauration scolaire. En 2026, Dompierre-sur-Yon a obtenu deux épis du label Territoire Bio Engagé, attribués par la région des Pays de la Loire. Cette distinction vient saluer le travail engagé par la commune pour développer la part de produits issus de l'agriculture biologique et de produits durables dans les repas servis aux enfants.

En 2025, 36,7 % des produits utilisés au restaurant scolaire étaient issus de l'agriculture biologique, auxquels s'ajoutaient 12 % de produits durables et de qualité, hors produits biologiques. Un niveau qui témoigne de l'engagement de la commune en faveur d'une alimentation plus durable et de qualité.

La restauration scolaire répond aux objectifs fixés par la loi EGAlim3, notamment avec la diversification des sources de protéines et la mise en place de menus végétariens. La commune va également plus loin sur plusieurs sujets. Le plastique a été supprimé de la production et du service des repas et un travail est mené pour réduire le gaspillage alimentaire.

L'obtention de ces deux épis constitue ainsi une reconnaissance du travail réalisé par les équipes municipales et les professionnel.les de la restauration scolaire pour faire évoluer les pratiques, améliorer la qualité des repas et sensibiliser les enfants à une alimentation plus durable.



Jean-François VERGNAULT conseiller municipal en charge de la modernisation des outils numériques du service public et de la qualité des relations avec les usagers

PLURIEL : une nouvelle plateforme pour faciliter vos démarches

Depuis début octobre, la commune de Dompierre-sur-Yon met progressivement en place PLURIEL, sa nouvelle plateforme de démarches et de signalement en ligne. Cet outil a été conçu pour simplifier les échanges entre les Dompierroises et les Dompierrois, les services municipaux et faciliter le suivi des demandes.

Accessible 24h/24 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, PLURIEL permet de réaliser certaines démarches en ligne, de transmettre une demande aux services municipaux et, lorsque cela est nécessaire, d'échanger directement avec un agent pendant les horaires d'ouvertures. Conçu pour faciliter votre quotidien, ce service se déploie progressivement afin d'enrichir régulièrement ses fonctionnalités.



Le lancement de PLURIEL marque une nouvelle étape dans la modernisation des services publics. À terme, PLURIEL permettra de :

- **Réaliser des démarches en ligne**, sans avoir à se déplacer en mairie,
- **Centraliser les demandes** auprès des services municipaux,
- **Suivre leur avancement et être informé** des différentes étapes de leur traitement,
- **Échanger avec les services** lorsque des précisions sont nécessaires.

La plateforme vient ainsi compléter l'accueil physique et téléphonique de la mairie. Retrouvez PLURIEL sur le site internet de la commune www.dompierre-sur-yon.fr dans l'encart « Nous contacter » et découvrez progressivement les démarches et signalements accessibles en ligne.

Dompierre-sur-Yon en images

une sélection de temps forts pour la commune

REMISE DE DIPLÔME - L'OUTIL EN MAIN

4 juillet 2026

La commune adresse toutes ses félicitations à Théo, qui a reçu son diplôme de L'Outil en Main des Sources de l'Yon après une année de découverte des métiers manuels. Encadré par des artisan.e.s bénévoles passionné.e.s, il a pu développer sa curiosité et découvrir différents savoir-faire. Bravo à Théo pour son engagement et un grand merci aux bénévoles Dompierrois qui transmettent avec passion leurs connaissances aux jeunes générations.



ANIMATION AVEC SANDRO JIO MÉDIATHÈQUE ET ESPAC'YON

8 juillet 2026

Les enfants du centre de loisirs ont participé à une animation proposée par la médiathèque Simone de Beauvoir et le centre socio-culturel Espac'Yon avec Sandro Jio. Après avoir découvert son travail, les enfants ont imaginé leur propre super-héros ou super-héroïne de la nature grâce aux tampons et au papier découpé. Leurs créations ont servi de source d'inspiration pour la fresque au sol placée devant la médiathèque.



MISSION « ARGENT DE POCHE » VALLÉE DE LA MARGERIE – 9 juillet 2026

Quatre jeunes Dompierrois.es ont participé à une mission « Argent de poche » consacrée au nettoyage et à la collecte de déchets dans la vallée de la Margerie. Une action concrète pour contribuer à la préservation de cet espace naturel et sensibiliser à l'importance de prendre soin de notre environnement. La commune félicite les quatre jeunes pour leur implication et leur engagement citoyen.

ABEL MARTINEAU – UN PREMIER SAUT EN PARACHUTE À 98 ANS – 10 juillet 2026

À 98 ans, Abel MARTINEAU, résistant au Maquis du Bois des Gâts en 1944 à Dompierre-sur-Yon, a réalisé son premier saut en parachute au-dessus des Sables-d'Olonne. Une expérience exceptionnelle, symbole d'une belle énergie et d'une incroyable envie de vivre de nouvelles aventures. La commune adresse toutes ses félicitations à Abel pour ce défi relevé avec courage et enthousiasme.

© Vendée Évasion parachutisme



FÊTE NATIONALE – CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET – 14 juillet 2026

Dompierroises et Dompierrois se sont rassemblés.es aux côtés des élu.es, des jeunes du Conseil Municipal des Enfants et de l'UNC pour célébrer la Fête nationale. Cette cérémonie a rappelé la portée historique du 14 Juillet et l'attachement de notre pays aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de démocratie. Un moment de rassemblement et de transmission autour des valeurs qui nous unissent.

COMMÉMORATION DU 19 JUILLET 19 juillet 2026

À l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes de France, élu.e.s, associations patriotiques, porte-drapeaux et habitant.e.s se sont réunis.es devant la stèle de Justinien GILLAIZEAU. Ce temps de recueillement a permis de rendre hommage aux victimes de la Shoah et à celles et ceux qui, au péril de leur vie, ont porté secours aux personnes persécutées. À Dompierre-sur-Yon, la mémoire de Justinien GILLAIZEAU reste un symbole fort de courage, de solidarité et d'humanité.



Rétrospective

SPECTACLE – DON JUAN – 16 août 2026

La troupe du PataKes Théâtre a fait vivre le théâtre à Dompierre-sur-Yon avec sa revisite de Don Juan. Initialement prévu en plein air, le spectacle a été déplacé à la salle Alphonse Magaud en raison des fortes chaleurs, sans empêcher les Dompierroises et Dompierrois de répondre présent.es. Un après-midi théâtral placé sous le signe de l'humour, de la modernité et du plaisir de partager un moment culturel ensemble.



CINÉ PLEIN AIR – BAD GUYS – 21 août 2026

Le public a profité d'une soirée de cinéma en plein air à Dompierre-sur-Yon avec la projection du film Bad Guys. Organisée par Espac'Yon, en partenariat avec Destination La Roche-sur-Yon et la commune, cette soirée estivale a réuni petit.es et grand.es autour d'un moment convivial et familial. Une belle façon de profiter de la culture et des soirées d'été en plein air.

ATELIER ARTISTIQUE – MÉDIATHÈQUE

29 août 2026

Dans le cadre de l'exposition « Ce qui pousse entre nous » d'Audrey THOBY, la médiathèque Simone de Beauvoir a proposé un atelier mêlant art, nature et imagination. Les participant.es ont exploré la création sur des pages de livres et l'expression corporelle inspirée du monde végétal. Une expérience originale pour découvrir autrement l'univers de l'exposition.



RENTRÉE SCOLAIRE – 1^{er} septembre 2026

Les écolières et écoliers dompieerrois.es ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. À cette occasion, François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon, accompagné de Benoît VAN DER ELST, adjoint en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, est allé à la rencontre des élèves, des enseignant.es et des personnels des écoles Pierre Menanteau et Sacré Cœur ainsi que du restaurant scolaire municipal. La commune souhaite à toutes et tous une très belle année scolaire.



NOUVEAU

PLURIEL

La plateforme qui simplifie vos démarches !
Disponible 24h/24, 7j/7 sur tous supports



Rendez-vous sur
dompieresuryon.portail-usagers.fr